


ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

2024

INTERNATIONAL

CATALOGUE
DE FORMATION
JUDICIAIRE 





L'ouverture internationale de l'École nationale de la magistrature est une réalité ainsi qu'une volonté affirmée depuis sa création. Les formations à destination des magistrats étrangers, part importante de l'activité de l'École, sont conçues sous un format opérationnel, pour contribuer à la construction d'une justice de qualité au service de l'État de droit.

Les sessions proposées par ce catalogue favorisent les bonnes pratiques en matière civile et pénale avec une attention constante aux droits fondamentaux, et aux sujets identifiés comme prioritaires pour nos homologues étrangers. Les formats adoptés privilégient les pédagogies innovantes et actives, les échanges entre magistrats mais également de plus en plus avec d'autres professionnels du droit. L'année 2024, année olympique pour la France, sera marquée par des défis pluriels et inédits pour l'ENM. Défi du nombre d'abord, puisque l'École accueillera des promotions d'élèves-magistrats d'une ampleur inédite. Défi de l'excellence et de l'adaptation de sa formation ensuite, pour répondre aux attentes des juridictions et des citoyens. C'est ainsi que l'École s'attachera notamment à former les magistrats et futurs magistrats à la gestion d'équipe, à la politique de l'amiable, ainsi qu'à l'anticipation de la transformation numérique des processus juridictionnels.

Ces sujets de transformation pour l'ENM pourront faire l'objet d'échanges avec l'ensemble de nos partenaires, à l'occasion des sessions proposées sur ce catalogue mais aussi via des formations ad hoc, à construire en fonction des demandes d'échanges et d'expertise propres à chaque pays. L'ensemble de ces actions de formation contribuent à construire au quotidien une communauté judiciaire internationale, fondée sur des standards communs de formation judiciaire, enrichissant les réflexions de l'ENM et de l'ensemble de ses partenaires.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

SOMMAIRE

- 04 L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE**
- 05 FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE**
- 06 DÉCOUVRIR L'INGÉNIERIE DE FORMATION**
 - 06 Formation de formateurs
 - 07 Organisation d'un institut de formation judiciaire
- 08 CONNAÎTRE LES SYSTÈMES JUDICIAIRES FRANÇAIS ET EUROPÉENS**
 - 08 Juslingua : découvrir à distance l'organisation judiciaire française (français et anglais)
- *En ligne*
 - 09 Découverte de la justice française
 - 10 Intégration à la formation initiale
- 11 DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE**
 - 11 L'enquête économique et financière
 - 12 Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
 - 13 Criminalité organisée et coopération judiciaire
 - 14 Les violences au sein du couple
 - 15 Enquêter et poursuivre : les enjeux de la justice pénale internationale
 - 16 La corruption : détection, prévention, répression
 - 17 Cybercriminalité
- 18 DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE**
 - 18 Litiges de droits de propriété intellectuelle : fondamentaux et pratiques
 - 19 Arbitrage international
 - 20 Droit international de la famille
- 21 ACQUÉRIR DES SAVOIRS MULTIDISCIPLINAIRES**
 - 21 Justice et protection de l'environnement
- 22 ACQUÉRIR DES TECHNIQUES MANAGÉRIALES**
- 22 MANAGEMENT JUDICIAIRE**
- 23 IMMERSION AVEC DES MAGISTRATS FRANÇAIS**
 - 23 Sessions de formation continue 2024 ouvertes aux magistrats étrangers
 - 24 Sessions de formations professionnelles spécialisées 2024 ouvertes aux magistrats étrangers
- 25 POUR ALLER PLUS LOIN : LES RÉSEAUX DE FORMATION JUDICIAIRE**
- 26 CYCLE D'ÉTUDES JUDICIAIRES EUROPÉENNES (CEJUE)**
- 27 CONDITIONS GÉNÉRALES**
- 28 FORMULAIRE D'INSCRIPTION**
- 30 CALENDRIER 2024**

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire français, l'École nationale de la magistrature (ENM) a été créée en 1958. Cet établissement public administratif national est placé sous la tutelle du ministre de la Justice. Ce statut donne à l'École une autonomie de ses moyens d'action administratifs et financiers. Implantée à Bordeaux et Paris, l'ENM organise les recrutements annuels des juges et procureurs français. Elle conçoit et dispense leur formation initiale de 31 mois, puis leur formation continue tout au long de leur carrière. Elle forme également d'autres professions judiciaires ainsi que des magistrats étrangers.

UN ENGAGEMENT FORT À L'INTERNATIONAL

Dès sa première année d'existence, l'ENM a opté pour une large ouverture à l'international. Acteur central de la construction européenne en matière de formation, elle s'engage dans le monde entier pour bâtir, améliorer ou moderniser la formation des magistrats. Consciente de la richesse des échanges entre praticiens de différents pays aux cultures juridiques propres, elle envoie chaque année de nombreux magistrats français en formation à l'étranger et accueille dans ses murs des magistrats de tous horizons.

L'action du département international de l'ENM vise ainsi à partager son expertise acquise depuis plus de 60 ans. Elle contribue, de ce fait, à la promotion du droit continental et, de façon générale, au maintien de l'État de droit à travers le monde.

L'OFFRE DE SERVICES AUX INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS D'APPUI DU D'ENSEIGNEMENT

- Offre permanente de modules de formation initiale et continue, ainsi que de formation de formateurs ;
- Aide technique (expertise ou audit) aux instituts de formation étrangers qui se créent ou souhaitent se professionnaliser.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Ingénierie pédagogique et administrative ;
- Problématiques internationales : criminalité organisée, trafic de stupéfiants, cybercriminalité, terrorisme, droits de l'homme, corruption, etc. ;
- Pratiques professionnelles : fonctions du procureur, justice civile et commerciale, médiation et conciliation, etc.

CADRES D'INTERVENTION

- Offre de services contractuelle ;
- Projet bilatéral ;
- Appel d'offres, appel à propositions, jumelage, dans le cadre de financements multilatéraux par des organisations internationales ;
- Réseaux de formation judiciaire : Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), Réseau euro-arabe de formation judiciaire (REAFJ), Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT), Programme européen de formation des droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP).

LE CATALOGUE 2024

Une approche interprofessionnelle renforcée



De nombreux formats de formation permettent de renforcer l'interprofessionnalité avec les autres acteurs du monde judiciaire (avocats, notaires, greffiers ...) mais aussi avec les services de police, de gendarmerie, de l'administration pénitentiaire ou de la protection judiciaire de la jeunesse... les regards croisés sur les pratiques professionnelles respectives sont ainsi enrichis de ces échanges, qui favorisent une meilleure compréhension mutuelle des enjeux de chaque acteur.

Des cycles de formation spécialisés

3 cycles de formation spécialisés sont mis en œuvre :

• Un cycle pénal spécialisé

permettant aux magistrats de développer des compétences complémentaires pour appréhender des dossiers complexes, mettre en place des stratégies d'enquête et maîtriser les outils de la coopération en matière pénale.



• Un cycle civil spécialisé

permettant aux participants de bénéficier d'une formation de haut niveau sur des branches essentielles du droit civil, avec un travail mixant les actualités du droit français, international et droit comparé, et une approche très opérationnelle via des cas pratiques et une multiplicité des approches telle que la session "Arbitrage international", nouveauté de cette édition 2024.



• Un cycle d'étude judiciaire européennes (CEJUE)

inauguré en 2022, année de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) pour marquer encore plus intensivement l'implication de l'ENM dans la formation judiciaire européenne. Ce cycle a pour ambition, par des échanges de très haut niveau et des visites d'études dans les lieux stratégiques de l'espace judiciaire européen, de favoriser l'émergence d'une communauté judiciaire d'excellence dans le domaine des pratiques judiciaires européennes.

Une offre de formation qui s'adapte

Souhaitant capitaliser sur son expérience en terme d'adaptation et de développement de contenus pédagogiques en ligne, le département international propose une offre accessible à distance, pour des formations sur mesure.



Retrouvez ces repères visuels tout au long du catalogue :





TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

Formations ou visites d'études élaborées sur demande, en présentiel ou à distance.

LIEU

En France ou dans le pays demandeur.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

PRIX

Devis sur demande.

CONTACT

enm-info-dj@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE

EN BREF

Formations ou visites d'études élaborées sur demande en fonction des besoins identifiés, en France ou dans le pays demandeur. Des e-formations peuvent également être organisées à distance via l'utilisation d'outils numériques pédagogiques adaptés.

CONTEXTE

L'ENM propose des sessions de formation à dates et thèmes fixes sur des sujets variés dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Le département international est toutefois à votre écoute pour élaborer toute formation correspondant à vos besoins par thématique, en France ou à l'étranger. Un interprétariat peut aussi être organisé. L'ENM développe également des e-formations à la demande, utilisant une pédagogie adaptée au distanciel.

EXEMPLES DE SÉMINAIRES ET VISITES D'ÉTUDES ORGANISÉS RÉCEMMENT :

- Séminaire bilatéral franco-japonais les défis des nouvelles technologies pour la justice pénale
- E-formation sur le procès équitable pour un groupe de magistrats soudanais ;
- Formation sur mesure sur les crimes de guerres pour un groupe de magistrats et enquêteurs ukrainiens ;
- Formation sur la justice environnementale pour les élèves magistrats de l'Institut d'études judiciaires du Liban à Beyrouth et les techniques d'interrogatoire pour un groupe de magistrats en Thaïlande ;
- Activités développées dans le cadre d'accords cadre ou programmes d'appui : appui à la création de tribunaux maritimes au Mozambique, appui à la lutte anti-corruption au Suriname.



DU 17 AU 28 JUIN 2024

Inscription : avant le 6 mai 2024

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers francophones.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables, cadres ou enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire **ayant une bonne pratique de la langue française.**

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

2 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél. : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATION DE FORMATEURS

EN BREF

Formation axée sur les techniques de conception des contenus pédagogiques, de mise en œuvre de programmes de formation, d'animation de stages, d'élaboration de bilans et de suivi des stagiaires.

CONTEXTE

Conscients qu'une justice de qualité nécessite une formation d'excellence du personnel judiciaire et notamment des juges et procureurs, de nombreux pays ont favorisé la création et le développement d'instituts de formation judiciaire appliquée, prenant notamment en charge la formation initiale et continue des juges et procureurs, ainsi que parfois celle d'autres professions judiciaires.

Cette professionnalisation de la formation suppose un apprentissage. La session « formation de formateurs » a pour objet de permettre aux personnels (magistrats ou non) en charge de la formation judiciaire de concevoir des contenus pédagogiques, de mettre en œuvre des programmes et des supports de formation, d'animer des stages, d'évaluer les résultats afin de réajuster éventuellement les contenus, d'établir des bilans et d'assurer le suivi des stagiaires.

PÉDAGOGIE

À partir du savoir-faire de l'ENM acquis depuis sa création, les 2 semaines de formation animées par un intervenant extérieur, spécialiste de l'ingénierie pédagogique, et des personnels enseignants de l'École, spécialistes en formation pour adultes, permettront d'aborder notamment les thèmes suivants :

- Aspects organisationnels d'un institut de formation ;
- Méthodologie de la formation pour adultes ;
- Spécificités de la formation judiciaire ;
- Définition des objectifs de la formation ;
- Conception d'un programme pédagogique ;
- Déroulé d'une action de formation ;
- Choix des méthodes ;
- Conception de supports pédagogiques.

Pour assurer l'interactivité de ce stage, chaque participant présentera un exposé sur l'institut de formation qui l'emploie. Ainsi il fournira à l'ENM, avant son arrivée en France, les textes statutaires, les programmes de formation, des cas pratiques, des questionnaires d'évaluation et tout document nécessaire à une bonne compréhension des enjeux de la formation dans son pays et des difficultés spécifiques éventuelles, afin que le groupe puisse élaborer, avec l'aide des formateurs, les meilleures solutions possibles.



DU 09 AU 13 DÉCEMBRE 2024

Inscription : avant le 28 octobre 2024

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables cadres ou enseignants d'instituts de formation judiciaire, juges, procureurs ou hauts fonctionnaires, décideurs dans leur pays en matière de formation judiciaire.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUES

Français.
Interprétariat possible ; nous contacter.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ORGANISATION D'UN INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE

EN BREF

Cette session est dédiée à la découverte et à l'acquisition de connaissances relatives aux enjeux institutionnels, à la structuration et au fonctionnement d'un institut de formation judiciaire.

CONTEXTE

Depuis plus de 60 ans maintenant, l'ENM adapte sa pédagogie et les formations qu'elle propose aux juges et aux procureurs, aux évolutions de la justice et de la société. Ces évolutions touchent l'École elle-même, dans sa structure, son organisation, sa logistique, ses personnels, ses ressources et la conception organisationnelle et scientifique de l'activité pédagogique.

PÉDAGOGIE

Les participants découvriront l'ENM, établissement public d'enseignement dédié à la formation des juges et des procureurs, à travers son organisation, tant pédagogique qu'administrative.

Tous les aspects de cette organisation seront abordés en détails :

- Organisation et fonctionnement des différents services de l'École ;
- Ingénierie de pilotage : mécanismes de contrôle interne et externe, gouvernance de l'École, stratégie d'un institut de formation, élaboration et exécution du budget, ressources humaines, service informatique ;
- Ingénierie de formation : analyse des besoins, définition des objectifs de formation, élaboration des programmes, e-formation.

Cette session permettra aux participants de rencontrer le personnel de direction de l'École ainsi que les formateurs et concepteurs des formations, qu'elles soient initiales ou continues.





TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

E-formation.

PUBLIC

E-formation ouverte après inscription, à tous les magistrats, auditeurs de justice, personnels des ambassades et des instituts français à l'étranger.

LANGUES

Français, anglais.

LIEU

Formation en ligne accessible depuis la plateforme pédagogique de l'ENM (e-formation.enm.justice.fr) muni des codes d'identification.

PRIX

Gratuit.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSLINGUA : DÉCOUVRIR À DISTANCE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE

EN BREF

Cette e-formation est mise à disposition, à titre gratuit, pour toute personne qui souhaite découvrir le système judiciaire français tout en améliorant sa pratique du français ou de l'anglais. Les apprenants pourront aussi suivre 3 autres parcours en anglais présentant les systèmes judiciaires polonais, néerlandais et espagnol.

CONTEXTE

Ce dispositif de formation permet aux magistrats étrangers francophones ou anglophones de :

- Progresser dans la maîtrise de la langue française ou anglaise ;
- Détenir un premier niveau de connaissances du système judiciaire français pour suivre plus sereinement d'autres formations proposées par le département international ;
- S'approprier un vocabulaire juridique et judiciaire commun.

Ce parcours d'e-formation est organisé en 3 parties :

- Un module de formation en ligne ;
- Des quizz et exercices de compréhension orale qui permettent une auto-évaluation ;
- Un glossaire accompagné d'exercices.

Les participants pourront utiliser l'e-formation dans n'importe quel lieu où ils disposent d'une connexion internet. À la fin du programme, le participant :

- Connaîtra le système judiciaire étudié ;
- Sera capable d'utiliser un vocabulaire judiciaire en français ou en anglais de manière adaptée ;
- Aura amélioré sa compréhension orale du français ou de l'anglais sur des thématiques judiciaires.

PÉDAGOGIE

Ce programme d'e-formation, d'une durée de 4 heures environ, s'adresse aux juges et procureurs désireux de découvrir notre système judiciaire ou souhaitant préparer en amont une formation en présentiel, tout en perfectionnant leur français ou leur anglais. Il est également ouvert aux ambassades et instituts français à l'étranger, qui peuvent librement en faire usage.



DU 27 MAI AU 05 JUIN 2024

Inscription : avant le 15 avril 2024.

Session de 4 jours suivie de 3 jours de stage en juridiction ou d'un module d'approfondissement (21 au 30 octobre 2024)

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUES

Français et anglais pour la session.
Français pour le stage en juridiction.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
Stage dans une juridiction française.

PRIX

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

EN BREF

Formation permettant de connaître les grands principes du fonctionnement de la justice française.

CONTEXTE

Hérité d'une histoire complexe, le système judiciaire français repose sur des principes qui garantissent le respect des libertés fondamentales telles que l'égalité devant la loi, l'impartialité et l'indépendance. Ancrée dans ces principes, la justice et les institutions judiciaires françaises ont toutefois su s'adapter aux évolutions de la société pour garantir une justice plus protectrice, plus accessible, plus proche des citoyens mais aussi plus moderne.

Cette formation permet aux participants de mieux connaître l'organisation judiciaire française, son histoire, son évolution, son fonctionnement. Elle constitue la première étape pour construire un espace de confiance mutuelle entre les États et de coopération internationale.

La formation est utilement complétée par un stage de 3 jours dans une juridiction afin de favoriser l'immersion des magistrats étrangers francophones dans le système judiciaire français.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française avec laquelle ils peuvent être amenés à travailler. Elle permet en miroir d'échanger sur les grands principes constitutifs d'un système judiciaire.



DE JUIN 2024 À JUIN 2025

Inscription : avant le 27 mars 2024.

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité. Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats **(élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs) et aux magistrats nouvellement nommés**, titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et **ayant une bonne pratique de la langue française**.

OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à un examen préalable visant à s'assurer du niveau juridique et de la maîtrise du français.

Toute candidature à ce cycle doit impérativement être instruite par l'ambassade de France du pays de résidence du candidat. Aucune candidature directe ne pourra être étudiée.

Duverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie
33000 Bordeaux - France de juin 2024 à février 2024 & dans une juridiction française pour le stage de février 2024 à juin 2024.

PRIX

6 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

Les frais de résidence en France pendant la durée du séjour ne sont pas pris en charge par l'ENM.

La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE

EN BREF

Intégration des auditeurs de justice au cycle de formation initiale de l'École (6 mois) puis en stage juridictionnel (5 mois). Cette formation longue permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire, allant au-delà des connaissances acquises à l'université.

CONTEXTE

Dès son origine, dans le cadre de la "section internationale", l'ENM a proposé aux magistrats ou futurs magistrats étrangers de suivre un cycle de formation initiale en France. Depuis 2006, l'ENM intègre pleinement des magistrats ou futurs magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français. Hormis plusieurs stages extérieurs auxquels ils ne sont pas soumis, les auditeurs étrangers suivent l'ensemble de la formation : scolarité à Bordeaux, stage en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

PÉDAGOGIE

La scolarité à Bordeaux permet l'acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences. Le stage en juridiction de 5 mois permet au futur magistrat de travailler avec tous les juges spécialisés (juge d'instruction, juge de l'application des peines etc.) ainsi qu'avec le parquet. En liaison avec son référent, il pourra se familiariser avec un cabinet d'avocats, une étude d'huissier et visiter des institutions partenaires de la justice. L'admission au cycle est subordonnée à un examen préalable, organisé dans les ambassades. Cet examen comporte une épreuve écrite portant sur un thème général relatif au fonctionnement de la justice et à la place de celle-ci dans la société (sujet transmis par l'ENM). Un entretien oral est également organisé avec un représentant du service de coopération ou de l'ambassade de France, afin d'apprécier la motivation du candidat et, pour les pays non francophones, son niveau de français.



DU 23 AU 27 SEPTEMBRE 2024

Inscription : avant le 12 août 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers et services enquêteurs (policiers, gendarmes) étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier, ainsi qu'aux enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans ce type de contentieux. Elle peut être utilement complétée par la session "La corruption : détection, prévention, répression".

Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

EN BREF

Cette session aborde les principales infractions économiques ainsi que les méthodes et stratégies d'investigations dans les dossiers complexes : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique, l'internationalisation du crime organisé y compris dans le monde des affaires obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques et d'investigation pour lutter contre des phénomènes qui rongent l'économie, affaiblissent les finances publiques et portent atteinte au pacte social. Face à une délinquance toujours plus astucieuse et de mieux en mieux structurée, les juges, procureurs et services d'enquête ont dû mener une réflexion innovante pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité.

PÉDAGOGIE

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur les savoirs techniques et de réfléchir à l'équilibre entre les nécessités de la répression et la protection des intérêts économiques et sociaux de la nation.

Les meilleurs spécialistes français de la lutte contre la criminalité économique et financière y aborderont notamment les thèmes de travail suivants :

- Définition des infractions financières, apport d'éléments de base facilitant la lecture de documents comptables et d'analyse financière ;
- Description des spécificités des techniques d'enquête policière ;
- Traitement judiciaire des infractions économiques et financières : prévention et répression, rôle des parquets dans le cadre des entreprises en difficulté, politique pénale en matière financière, phase d'instruction ;
- Description du rôle des assistants spécialisés, des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux côtés de la justice : Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) ;
- Coopération internationale dans le traitement judiciaire de la lutte contre la grande corruption.



DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2024

Inscription : avant le 19 août 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers-gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.
Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME ET DE LA RADICALISATION VIOLENTE

EN BREF

Analyse des problématiques et des solutions juridiques, présentation des acteurs institutionnels et de l'évolution des méthodes d'investigations et de poursuites dans le respect des droits fondamentaux : échanges pluridisciplinaires entre professionnels en charge de la lutte anti-terroriste.

CONTEXTE

La menace terroriste est aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales, politiques et judiciaires de nos pays. Son internationalisation et sa massification sont des sources supplémentaires de craintes et de difficultés pour les institutions dédiées à la lutte contre le terrorisme. En France comme dans d'autres pays, l'autorité judiciaire est pleinement concernée par ces problématiques. Dès le milieu des années 80, la justice française a dû s'organiser pour faire face à cette menace et a vu son dispositif évoluer.

Ce séminaire analyse les critères propres à l'incrimination des agissements terroristes, la définition des comportements, l'intégration du renseignement dans les procédures judiciaires et, en général, l'organisation judiciaire des États pour optimiser la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Il revient sur les techniques mises en place, tant au niveau national que dans le cadre plus large des instruments internationaux adoptés en la matière.



PÉDAGOGIE

Cette formation pratique a pour but, en premier lieu, de décrire et d'analyser les manifestations actuelles de la radicalisation et de la menace terroriste, et en second lieu, d'exposer et de commenter leur traitement judiciaire sur le plan national comme international pendant les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine. Sous forme de conférences et de tables rondes, elle présente des expériences concrètes sur ces sujets, en particulier la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et des acteurs nationaux et internationaux de la lutte antiterroriste.



DU 07 AU 11 OCTOBRE 2024

Inscription : avant le 26 août 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE

EN BREF

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

À l'instar du terrorisme, le crime organisé suppose une réponse adaptée à l'envergure des actions et moyens des organisations criminelles, pour qui les frontières ne sont pas un obstacle mais le plus souvent au contraire une protection dénaturee. L'action illicite des organisations criminelles internationales menace directement les démocraties. Comme d'autres pays, la France est bien sûr touchée par ce phénomène. Les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû s'adapter pour apporter une réponse judiciaire efficace, notamment par la création des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS), d'une juridiction nationale chargée de lutte contre la criminalité organisée (JUNALCO) et le recours accru à l'enquête patrimoniale et à l'entraide pénale. Ce séminaire a pour objet d'échanger sur les savoirs techniques entre professionnels de la lutte contre le crime organisé.

Quel que soit le système judiciaire en fonctionnement dans les États, qu'il soit d'inspiration continentale, mixte, accusatoire ou de *common law*, les fondamentaux techniques qui sont abordés lors de cette formation doivent permettre à chaque participant de partager l'expérience française de la menace mais surtout de ses solutions et de recueillir les meilleures pratiques de l'étranger.



PÉDAGOGIE

Cette formation étant conçue comme un atelier de perfectionnement, la participation a été volontairement limitée afin de favoriser les échanges. Animée par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre le crime organisé, cette session abordera de nombreux thèmes de travail : l'état de la menace, l'incrimination des comportements, la centralisation et la régionalisation des services dédiés, la collaboration avec les services de renseignement, les techniques d'infiltration, les techniques de sonorisation, le travail avec des informateurs, etc. Elle se focalisera également sur la stratégie financière, les équipes communes d'enquête, l'échange spontané d'information. Enfin, les techniques de coopération internationale pénale avancée afin de démanteler les organisations criminelles, œuvrant par exemple dans le trafic international des stupéfiants, le trafic transfrontalier des armes ou la traite des êtres humains, seront, elles aussi, abordées dans ce cadre. Cette session est complétée par des ateliers pratiques lors d'un déplacement dans un service spécialisé.



DU 22 AU 26 AVRIL 2024

Inscription : avant le 11 mars 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, travailleurs sociaux, tout professionnel étranger concerné par la thématique.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible (nous contacter).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

EN BREF

Approche pluridisciplinaire et approfondie des violences au sein du couple et des réponses judiciaires adaptées, tant en matière civile que pénale.

CONTEXTE

Les violences au sein du couple sont présentes dans l'ensemble des sociétés. Elles rejaillissent nécessairement sur les systèmes judiciaires, souvent amenés à traiter de ce type de violences dans divers contentieux, tant civils que pénaux. Devant ce phénomène massif, les professionnels confrontés à ces situations doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances, permettant d'appréhender tant les ressorts de ces violences, que les réponses systémiques qui peuvent être mises en place.

Cette formation a pour objectif d'offrir une vision large des violences exercées au sein du couple. Seront ainsi présentés le dispositif législatif français de protection contre les violences conjugales, notamment dans ses initiatives les plus récentes, les mécanismes psychologiques et/ou sociologiques de ces violences, le cadre institutionnel et les partenariats de prise en charge des victimes, ainsi que les politiques pénales et de juridictions envisageables. La prise en charge des auteurs et la place des enfants feront également l'objet de développements.

PÉDAGOGIE

Chercheurs, magistrats, enquêteurs ou encore psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés.





DU 14 AU 18 OCTOBRE 2024

Inscription : avant le 2 septembre 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers et services enquêteurs (policiers, gendarmes) étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ENQUÊTER ET POURSUIVRE : LES ENJEUX DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

EN BREF

Formation permettant de présenter et pratiquer les méthodes d'enquête et de poursuite spécifiques aux crimes internationaux les plus graves, et d'appréhender les défis de la justice pénale internationale.

CONTEXTE

Fruits d'une longue évolution, le droit international pénal et le droit international humanitaire irriguent les conflits internationaux et engagent les États. Tant les juridictions internationales, sous toutes leurs formes diverses, que les juridictions nationales désormais, notamment sur la base de la compétence universelle, ont et auront à connaître de ces enquêtes particulières. Soumises aux défis de l'extranéité et de la complexité des incriminations, elles frôlent la criminalité organisée, les infractions financières et les problématiques terroristes.

Cette formation, pensée pour évoquer les aspects juridiques et pratiques, doit donner les outils utiles et présenter les enjeux politiques et diplomatiques inhérents à ces poursuites. Mobilisant des intervenants nationaux et internationaux, elle s'accompagne d'une visite à l'IRCGN et d'une participation à un procès d'assises à Paris, en cas de procès concomitant.

Ce dispositif de formation permet aux magistrats et enquêteurs francophones de :

- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques de la justice pénale internationale ;
- Appréhender les enjeux juridiques et politiques d'un dossier en justice pénale internationale ;
- Gérer l'administration d'un procès en justice pénale internationale ;
- Comprendre la place des victimes d'un dossier de justice pénale internationale et leur indemnisation.

Ce parcours de formation en présentiel est organisé en 6 thématiques :

1. Une justice et un droit en construction (l'état du Droit)
2. Composer avec les défis de la coopération des États et le risque de politisation
3. Surmonter les distances temporelle et géographique dans la constitution des dossiers
4. Administrer le procès « historique » d'une affaire pénale internationale
5. Gérer les témoins et la preuve testimoniale
6. Comment et qui réparer face à un nombre important de victimes.

PÉDAGOGIE

Ce programme de formation en présentiel s'adresse aux magistrats et enquêteurs désireux de découvrir et d'acquérir une vision d'ensemble des enjeux théoriques et pratiques de la justice pénale internationale.



DU 18 AU 22 NOVEMBRE 2024
Inscription : avant le 7 octobre 2024.

PARTENARIAT

Agence française anticorruption.



TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-dj@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

EN BREF

Présentation des moyens de prévention et lutte contre la corruption sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.



CONTEXTE

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles, qu'elle entrave la croissance économique et contrarie les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social, fausse le système économique et la structure politique des États au détriment des populations.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène.

La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.

PÉDAGOGIE

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : Agence française anticorruption (AFA), représentants du réseau des autorités de prévention et de corruption (NCPA), juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts-fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc.

Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes et débats afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et son traitement dans l'objectif d'une prise en compte des enjeux de la corruption, et de l'amélioration des pratiques afin de la prévenir et de la réprimer, tant en France qu'au niveau international.



DU 02 AU 06 DÉCEMBRE 2024

Inscription : avant le 21 octobre 2024

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers ou gendarmes), toute profession spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CYBERCRIMINALITÉ

EN BREF

Sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité et à sa dimension internationale, aux évolutions législatives récentes, aux investigations numériques et au traitement judiciaire de cette délinquance.

CONTEXTE

Facteur de progrès dans de nombreux domaines, omniprésent dans la vie quotidienne, l'internet constitue également un espace sans frontière pour la cybercriminalité. Les "cybermenaces" visent aujourd'hui aussi bien les entreprises, dont notamment le secteur bancaire, que les individus ou les États. Cette session s'attache à aider les magistrats et les enquêteurs luttant contre la cybercriminalité à progresser dans le traitement de leurs procédures en privilégiant les approches concrètes des différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infraction, accession aux données, mesures de nature à prévenir la disparition des preuves numériques...).

PÉDAGOGIE

Cette session propose, par une approche interdisciplinaire de spécialistes français de la cybercriminalité, des présentations théoriques, des retours d'expériences pratiques et des cas pratiques visant à :

- Présenter l'état de la menace en matière de cybercriminalité, plus particulièrement le phénomène des *ransomware*, la pédopornographie, *le dark web* ;
- Présenter les dispositifs d'entraide pénale internationale en matière de lutte contre la cybercriminalité, les outils permettant de faciliter la coopération internationale au niveau policier et judiciaire ;
- Présenter le fonctionnement des crypto-monnaies et les dispositifs mis en œuvre afin de détecter, saisir et gérer les crypto-monnaies ;
- Présenter les dispositifs permettant l'analyse en source ouverte, la collecte d'informations et les investigations en sources ouvertes sur Internet.





DU 13 AU 17 MAI 2024

Inscription : avant le 1^{er} avril 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats et avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUES

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LITIGES DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : FONDAMENTAUX ET PRATIQUES

EN BREF

De nombreux dossiers en matière de propriété intellectuelle occupent le devant de la scène. Comment les traiter ? Comment faire face aux nouveaux contentieux liés au développement du numérique et d'internet ?

CONTEXTE

La protection de la propriété intellectuelle est une composante importante pour les acteurs économiques, générant un contentieux spécialisé dont l'importance ne cesse de croître avec l'utilisation d'internet, vecteur de nouveaux types d'atteintes aux droits.

Cette formation propose une introduction aux principaux droits de propriété intellectuelle (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur et droits voisins). Elle s'adresse également aux magistrats ayant déjà eu à connaître de ce contentieux et souhaitant parfaire leurs connaissances dans cette matière technique et en évolution permanente, leur offrant un panorama des dernières jurisprudences françaises et européennes en matière de validité des titres et de contrefaçon et s'attachant en particulier aux spécificités de la preuve et de l'indemnisation des préjudices.

Seront également abordés les atteintes aux droits de propriété intellectuelle commises en ligne, ainsi que la nouvelle juridiction unifiée du brevet et le brevet européen à effet unitaire, nouveau titre de propriété industrielle ayant vocation à s'appliquer sur les territoires des états européens participant à l'accord.

PÉDAGOGIE

Cette formation permettra de faire le point sur les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit de la propriété intellectuelle et industrielle et de maîtriser les principales notions à travers des exemples illustrés, des cas pratiques et des échanges entre les participants. En complément et dans la mesure du possible, il sera également proposé aux participants d'assister à une audience de plaidoirie devant la 3^e chambre du tribunal judiciaire de Paris, juridiction spécialisée en matière de propriété intellectuelle.





DU 21 AU 24 MAI 2024

Inscription : avant le 9 avril 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

800 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ARBITRAGE INTERNATIONAL

EN BREF

Cette session a pour ambition de présenter le droit français de l'arbitrage international, façonné par plus de cent cinquante ans de jurisprudence de la Cour de cassation et la présence à Paris de la Chambre de commerce internationale qui, en ce domaine, joue un rôle de premier plan.

CONTEXTE

La sécurité juridique est un objectif majeur des contrats du commerce international. Celle-ci passe par l'assurance qu'en cas de litige, celui-ci pourra être tranché dans des délais raisonnables, par des juges indépendants et impartiaux, rompus aux pratiques des affaires, selon le droit prévu au contrat, par une décision rapidement exécutoire et dans un cadre garantissant la discrétion de la procédure. Le recours à l'arbitrage, prévu au contrat litigieux, résultant d'un accord ultérieur ou prévu dans un traité d'investissement, contribue, aux yeux de nombreux acteurs économiques, à la réalisation de cet objectif.

À cet égard, le droit français de l'arbitrage, façonné par la jurisprudence de la Cour de cassation et de la cour d'appel de Paris, avant d'être consacré par le code de procédure civile, présente la particularité de favoriser le recours à ce mode alternatif des règlement des différends, notamment en conférant aux arbitres une priorité pour statuer sur leur propre compétence, en assurant aux parties une égalité dans le choix des arbitres, en veillant à l'indépendance et l'impartialité de ceux-ci et en limitant le contrôle du juge étatique. Cette faveur traditionnelle du droit français est certainement l'une des raisons pour lesquelles Paris est l'une des principales places d'arbitrage international.

PÉDAGOGIE

À partir d'une présentation des différentes étapes de la procédure arbitrale, les participants réfléchiront ensemble à l'adaptation de ce mode de règlement des litiges dans leur contexte national et international, à leur rôle, en tant que juge étatique, dans le contrôle et la mise à exécution des sentences arbitrales. Différentes visites ponctueront cette session, à la Cour de cassation ou à la cour d'appel de Paris, ainsi qu'à la Chambre de commerce internationale où les participants seront invités à travailler sur des cas pratiques.



DU 10 AU 14 JUIN 2024

Inscription : avant le 29 avril 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

Toute session du cycle peut également être suivie de manière autonome.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DROIT INTERNATIONAL DE LA FAMILLE

EN BREF

La mobilité géographique des couples et des personnes a généré de nouveaux types de contentieux transfrontaliers ainsi que des demandes de protection des plus vulnérables. Pour répondre à ces situations, les conventions internationales et les règlements européens ont mis en place un cadre de coopération et des règles de droit international privé spécifiques.

CONTEXTE

L'internationalisation des couples et la mobilité croissante des familles entraînent la multiplication des problématiques transfrontières et l'accroissement des besoins de protection pour les personnes les plus vulnérables, en particulier pour les mineurs. Plusieurs conventions internationales et règlements européens sont venus apporter des solutions à ces situations en déterminant des règles de compétence, de conflits de loi et de circulation des décisions. Ce droit international privé de la famille peut toutefois s'avérer complexe pour les praticiens.

La formation aura pour objectif de présenter la méthodologie à adopter en matière de contentieux familial international, d'apporter des informations sur les conventions applicables et sur les outils qui peuvent être mobilisés. Les cadres de coopération en matière familiale seront aussi présentés, notamment le rôle des autorités centrales et des différents réseaux. La formation s'arrêtera sur certains contentieux comme les enlèvements internationaux d'enfants, les conflits transfrontières en matière de responsabilité parentale, les séparations des couples ou encore la protection internationale des mineurs et des majeurs vulnérables. La formation s'interrogera enfin sur les prochaines étapes de la construction du droit international de la famille et les défis à relever.

PÉDAGOGIE

Cette session permettra aux participants d'acquérir les réflexes nécessaires pour résoudre un contentieux familial international ou pour prendre des mesures de protection transfrontière. Les apprenants renforceront leurs connaissances sur les textes internationaux et européens applicables et les cadres de coopération. Des temps d'échanges permettront de confronter les pratiques, notamment au travers de l'étude de dossiers, et de mieux appréhender les enjeux de la coopération et ses perspectives.





DU 04 AU 08 NOVEMBRE 2024

Inscription : avant le 23 septembre 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, avocats, tout professionnel engagé sur la thématique.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-dj@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EN BREF

La protection de l'environnement appelle une réponse judiciaire nouvelle et complexe, approfondie dans le cadre de cette formation.



CONTEXTE

La protection de l'environnement, défi commun à tous, connaît une traduction juridique sous l'égide du droit international conventionnel ou coutumier et du droit national (constitutions et lois cadres sur l'environnement). C'est ce que souligne le préambule de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement qui évoque en 1992 l'existence d' « un partenariat mondial sur une base nouvelle en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clés de la société et les peuples, [en] œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement, et [en] reconnaissant que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance ».

En pratique, cette dimension se traduit par le développement de contentieux nouveaux et qui peuvent paraître complexes, que le monde judiciaire se doit de pleinement investir, tant en matière administrative que civile et pénale, y compris et souvent sur un plan international.

Les magistrats de l'ordre judiciaire doivent ainsi maîtriser et concevoir des méthodes de travail innovantes et avoir recours à des outils connus dans ce contentieux très transversal et prioritaire.

Cette formation évoque le cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et ses acteurs institutionnels français et internationaux. Elle aborde également les techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement, en particulier lors d'atteintes à l'environnement maritime. Elle favorise enfin une approche pluridisciplinaire et interactive.

PÉDAGOGIE

Cette formation pratique privilégie les échanges entre participants et la dimension internationale de la protection de l'environnement. Après un temps réservé à une analyse pluridisciplinaire des principaux risques environnementaux, les dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement seront abordées.



DU 16 AU 20 DÉCEMBRE 2024

Inscription : avant le 4 novembre 2024.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs chefs de juridiction, chefs de service ou souhaitant exercer des fonctions d'encadrement.

OBSERVATIONS

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

MANAGEMENT JUDICIAIRE

EN BREF

Présenter des techniques de management adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des juges et des procureurs.

CONTEXTE

Le management est la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une organisation pour atteindre ses objectifs. Il correspond à l'idée de gestion et de pilotage appliquée à une organisation.

Le management consiste donc à la fois à fixer des objectifs (stratégiques et opérationnels), choisir les moyens de les atteindre, mettre en œuvre ces moyens, contrôler la mise en œuvre et les résultats obtenus et enfin assurer une régulation à partir de ce contrôle.

Si les magistrats sont formés à l'exercice de leurs attributions juridictionnelles, ils ne bénéficient habituellement pas d'un enseignement au management, pourtant indispensable lorsqu'ils parviennent à des fonctions d'encadrement. Tel est notamment le cas des nouveaux chefs de juridictions, qui seront nécessairement confrontés à des problématiques humaines et d'organisation nécessitant une formation particulière. Cette formation a pour objet de présenter des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des magistrats la composant. Elle permet ainsi notamment de découvrir des méthodes efficaces pour animer un groupe, soutenir ses collaborateurs, et gérer les résistances naturelles qui peuvent apparaître face à une situation nouvelle. Elle s'adresse tant à des nouveaux chefs de juridiction qu'à des magistrats plus expérimentés, cherchant à élargir leurs réflexions et à échanger sur leurs pratiques, les outils et les méthodes propres à leur organisation judiciaire.

PÉDAGOGIE

Animée par des chefs de juridiction expérimentés et des spécialistes, cette formation est ouverte à toute personne ayant des fonctions d'encadrement dans une juridiction. Une place importante sera laissée à l'échange entre participants, tant dans le cadre de conférences que d'ateliers thématiques.

Pour les magistrats **francophones**, quelques places sont ouvertes en immersion dans les sessions des magistrats et professionnels de justice français en formation continue. Ces formations sont organisées par la sous-direction de la formation continue (FC) et le département des formations professionnelles spécialisées (DFPS).

Nous contacter pour plus de détails.

TYPE DE SESSION :	Formation en immersion avec des magistrats et professionnels de justice français
PUBLIC :	Magistrats étrangers francophones
OBSERVATIONS :	Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire
LANGUE :	Français uniquement
LIEU :	ENM Paris - 3 ter quai aux Fleurs 75004 Paris - France
PRIX :	100 € par jour de formation sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ - Devis sur demande
CONTACT :	enm-info-di@justice.fr - Tél : +33(0)1.44.41.88.24

SESSIONS DE FORMATION CONTINUE 2024 OUVERTES AUX MAGISTRATS ÉTRANGERS FRANCOPHONES

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE

VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

ENM Paris - 25 au 28/03

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS - INITIATION

ENM Paris - 02 au 03/04

Mise au point sur les dispositifs législatifs et réglementaires, ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles concernant la saisie et la confiscation des avoirs criminels.

APPLICATION ET EXÉCUTION DES PEINES : PROBLÉMATIQUES TRANSFRONTALIÈRES

ENM Paris - 02 au 05/04

L'internationalisation croissante des échanges, la condamnation en France de personnes de nationalité étrangère et vice-versa, conduit inévitablement à un besoin de coopération en dehors de nos frontières pour la mise à exécution ou l'aménagement des peines.

PREUVE PÉNALE ET PROGRÈS SCIENTIFIQUE

ENM Paris et IRCGN Cergy-Pontoise - 10 au 14/06

L'institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

DU PRONONCÉ À L'EXÉCUTION DE LA PEINE : QUELLE COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS DE LA CHAÎNE PÉNALE ?

ENM Paris - 07 au 09/10

Réflexion et échanges sur le fonctionnement de la chaîne pénale et les pratiques professionnelles en post-sentential.

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET PROXÉNÉTISME

ENM Paris - 18 au 22/11

Approche globale de ce phénomène. Présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international, des réponses pénales ainsi que l'identification et de la prise en charge des victimes et du travail avec des associations spécialisées.

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE

CONTRAT ÉLECTRONIQUE ET PREUVE EN MATIÈRE CIVILE

ENM Paris - 11 au 13/03

Contrat formé à distance et sous forme dématérialisée, le contrat électronique soulève des interrogations parmi les praticiens. Il s'agira de faire le point sur les règles de formation du contrat électronique et sur l'usage de la signature électronique (valeur et force probante).

LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES

ENM Paris - 02 au 05/04

Découverte des divers modes de résolution amiable des litiges et initiation aux techniques propres à favoriser leur développement.

LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

ENM Paris - 13 au 15/05

Rédiger un jugement civil répond à des règles spécifiques : bien les connaître permet de rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable.

LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

ENM Paris - 10 au 12/06

Qu'est-ce qui fait la « qualité » d'une décision de justice ? Qu'elle soit rendue à la date annoncée, motivée avec clarté, précise pour être exécutable... Ces critères seront examinés à travers une approche de droit comparé et d'exemples de démarches qualitatives menées en juridiction.

ACQUÉRIR DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES

CRIMINOLOGIE : DONNÉES SCIENTIFIQUES ET JUSTICE PÉNALE

ENM Paris - 05 au 09/02

Les magistrats peuvent étayer leurs décisions judiciaires pénales sur des données. La criminologie permet de poursuivre cet objectif, en mêlant apports théoriques pluridisciplinaires et réflexion sur les pratiques.

ÉTHIQUE, STATUT ET RESPONSABILITÉ DES MAGISTRATS

ENM Paris - 18 au 20/03

Aborder les dilemmes éthiques auxquels les magistrats peuvent être confrontés, mieux utiliser les instances d'aide et les recommandations déontologiques, appréhender les enjeux de la responsabilité du magistrat.

DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

ENM Paris - 07 au 09/10

Le monde judiciaire doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par le numérique et s'interroger sur son propre fonctionnement. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE

ENM Paris - 07 au 11/10

Panorama des évolutions techniques et de l'organisation de la médecine légale afin de tendre vers une harmonisation qualitative des pratiques judiciaires.

LES RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE

ENM Paris - 14 au 16/10

Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux et un outil d'enquête qui interrogent la place du juge et du procureur dans la société.

SESSIONS DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES SPÉCIALISÉES 2024 OUVERTES AUX MAGISTRATS ÉTRANGERS FRANCOPHONES

ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

CONCURRENCE DÉLOYALE ET PARASITISME

ENM Paris - 15 et 16/02

Dresser un panorama complet de l'actualité de la concurrence déloyale dans ses diverses manifestations (imitation, confusion, dénigrement, etc.), spécialement le parasitisme, tant dans le déroulement de l'action en justice, que la détermination de la faute et du préjudice réparable.

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

ENM Paris - 02/10

Faire le point sur l'actualité législative et jurisprudentielle concernant tous les aspects du droit des sociétés : du statut des associés aux règles de gouvernance.

LE PLAN EN PROCÉDURE COLLECTIVE

ENM Paris - 10/10

Le plan de continuation ou le plan de cession est l'une des issues possibles en procédures collectives. Cette session donne aux juges des procédures collectives les clefs pour repérer les situations dans lesquelles un plan peut être décidé, appréhender le rôle des différents acteurs dans l'élaboration puis l'exécution du plan, et motiver leurs décisions relatives au plan.

JUSTICE CIVILE

DROIT DES CONTRATS ET VIE DES AFFAIRES

ENM Paris - 17/05

Cette session a pour objectif de faire le point sur le droit des contrats et son impact sur la vie des affaires.

LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE SUR L'OFFICE DU JUGE EN MATIÈRE COMMERCIALE

ENM Paris - 22/11

Permettre aux juges consulaires d'appréhender les impacts de la transformation numérique sur leur office de juge ainsi que sur leur travail juridictionnel, mais également ses enjeux.

RÉFORME DU DROIT DES SÛRETÉS

ENM Paris - 02 et 03/12

Cette session a pour objectif de présenter les nouvelles dispositions issues de l'ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés.

EUNOMIE



Depuis 1958, l'École nationale de la magistrature délivre une formation pratique et professionnalisante, aux magistrats français comme aux juges et procureurs d'États étrangers. Par la création du réseau innovant "EUNOMIE", elle souhaite permettre aux magistrats étrangers formés à l'ENM de garder un lien privilégié entre eux et avec l'École, ainsi que promouvoir la notion d'appartenance à un corps de métier et à une communauté internationale de la magistrature.

Pour plus d'information, consultez la page : <https://www.enm.justice.fr/eunomie>

EUNOMIE a ainsi pour objectifs de :

- Soutenir la création d'associations nationales ;
- Permettre des échanges sur les pratiques et expériences judiciaires ;
- Diffuser les valeurs éthiques et déontologiques et promouvoir une culture judiciaire commune.

Site : <https://www.enm.justice.fr/eunomie>

Cette plateforme permet aux magistrats étrangers formés à l'ENM de se tenir informés des actualités internationales de l'ENM et de faire une demande d'inscription gratuite, au réseau EUNOMIE. Les membres ont accès à :

- Un annuaire, dans lequel figurent tous les membres du réseau ;
- Des forums de discussions nationaux et internationaux ;
- Des forums d'entraide pour les auditeurs de justice arrivant en France, ou les auditeurs/magistrats allant à l'étranger ;
- Des fascicules de formation et des e-learning.

REFJ



L'ENM promeut chaque année des séminaires européens dans le cadre des activités du Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ).

Les sessions présentées dans ce catalogue sont ouvertes aux magistrats des pays membres du REFJ. Pour toute inscription il convient de passer par le réseau pour manifester son intérêt.

Pour en savoir plus sur les formations proposées dans le cadre du REFJ, vous pouvez consulter la page : <https://www.ejtn.eu/Catalogue/EJTNs-searchable-database/>

EAJTN



Créé en 2010 à l'initiative de l'ENM et de ses homologues jordaniens et algériens, le REAFJ a pour vocation de former sur des bases communes les magistrats des États-membres.

Il compte aujourd'hui 13 pays membres dont l'Algérie, la Belgique, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, la France, l'Italie, la Jordanie, le Koweït, le Maroc, la Palestine, les Pays-Bas, la Roumanie et la Tunisie.

Pour plus d'information, consultez la page : <https://ejtn.com/fr/>

IOJT



L'IOJT rassemble 125 institutions de formation judiciaire de 77 pays. L'IOJT a adopté la Déclaration des principes de la formation judiciaire le 8 novembre 2017.

La 11^e conférence internationale sur la formation de la magistrature, se tiendra à Séoul (Corée du Sud) à l'automne 2024, l'ENM y sera représentée en tant que membre du comité de direction du réseau.

Pour plus d'information, consultez la page : <https://www.iojt.org/>

HELP



Le programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) regroupe des représentants d'instituts de formation de 46 États membres du Conseil de l'Europe. Il offre notamment un ensemble de ressources et d'instruments permettant une harmonisation de la formation sur les normes de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). L'ENM y prend part en participant aux activités de coordination, de conseil, de partage et de diffusion des formations en e-learning.

Les cours en ligne HELP du Conseil de l'Europe sont gratuits, vous pouvez trouver plus d'informations sur : <https://www.coe.int/en/web/help/courses>



DE JANVIER À DÉCEMBRE 2024

Inscription : nous contacter.

- Module 1 : Les défis de la construction européenne - 22 et 23 janvier
- Module 2 : Le fonctionnement des institutions européennes - 26 et 27 février
- Module 3 : Déplacement à Strasbourg et Luxembourg - 25 au 27 mars
- Module 4 : Justice et affaires intérieures - 13 et 14 mai
- Module 5 : Droits fondamentaux et Etat de droit - 24 et 25 juin
- Module 6 : Droit commercial, droit civil - 23 et 24 septembre
- Module 7 : Déplacement à Bruxelles et La Haye - 18 et 19 novembre
- Module 8 : Coopération européenne et lutte contre les organisations criminelles - 9 et 10 décembre

TYPE DE SESSION

Cycle de formation avec un public de magistrats et avocats français et européens.

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité à 60 participants. Ce cycle s'adresse aux magistrats français, aux magistrats européens, mais aussi aux avocats français et européens.

OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à une procédure de sélection visant à assurer une représentativité des participants.

Ouverte aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

LANGUES

Français et anglais, alternativement.

LIEU

ENM, 3^{ter} quai aux Fleurs
75004 Paris - France.

Déplacements en Europe à prévoir.

PRIX

La prise en charge des magistrats français se fait au titre de la formation continue, celle des magistrats européens, par le biais du REFJ.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CYCLE D'ÉTUDES JUDICIAIRES EUROPÉENNES (CEJUE)

EN BREF

Cycle de formation permettant de réunir un public mixte de magistrats et d'avocats, français et européens, autour des grands enjeux de la justice européenne sous le prisme formateur et dynamique de l'interprofessionnalité.

CONTEXTE

Le CEJUE, cycle d'études judiciaires européennes, s'adresse aux magistrats et aux avocats français, mais également issus d'autres États membres de l'Union européenne, désireux d'acquérir une maîtrise d'ensemble des enjeux européens.

Ce cycle balaie des aspects à la fois théoriques mais aussi pratiques portant sur les étapes de la construction européenne, le fonctionnement des institutions, l'élaboration de la norme, les grandes politiques européennes, les synergies avec les grandes enceintes internationales (ONU, OCDE, Conseil de l'Europe). Il offre une appréhension globale du droit matériel et des instruments de coopération.

L'objectif principal est ainsi de permettre aux participants d'acquérir un "réflexe européen" et de bâtir une expertise sur les enjeux judiciaires intégrant la dimension européenne.

Lancé en 2022 à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne avec un déroulé en 2023, ce sera la 2^{ème} édition de ce cycle en 2024.

PÉDAGOGIE

La scolarité se déroule en 8 séquences de formation, se déroulant principalement à Paris, avec des déplacements lors d'au moins 2 séquences, dans des villes européennes, sièges de grandes institutions politiques ou judiciaires : Luxembourg, Strasbourg, Bruxelles, La Haye.

- La pédagogie déployée permet de mettre à disposition des participants des interventions de présentation des institutions (en limitant au maximum les conférences "ex-cathedra"), associée à un travail préparatoire et documentaire investi en groupe mixte ;
- Des temps de débats nombreux entre les stagiaires organisés par des volontaires sur les grandes thématiques ;
- Des travaux de groupe tout au long de la promotion, via des sujets distribués au début du cycle, travaillés tout au long du cycle et restitués au final ;
- Des travaux pratiques à partir de cas concrets ;
- Des rencontres au sein des institutions, uniquement pratiques et concrètes, en permettant le cas échéant des stages en présentiel entre les modules du cycle.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation des professionnels étrangers aux actions de formation du département international de l'ENM

Les activités internationales de l'ENM, notamment la possibilité pour des juges, procureurs ou membres d'une administration étrangère chargée d'une mission de police judiciaire ou collaboratrice de justice, de participer aux actions de formation en France, s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale de l'école.

LANGUE

Sauf lorsqu'un interprétariat est assuré, l'admission des professionnels étrangers est subordonnée à une bonne connaissance de la langue française. Ceci est particulièrement nécessaire pour les actions d'immersion avec des magistrats français.

INSCRIPTION

En ce qui concerne la participation à des actions de formation mises en œuvre par l'ENM, pour les ressortissants de pays tiers à l'Union Européenne, les demandes de participation sont transmises à l'ENM à travers l'Ambassade de France, par le ministère dont dépend le/la candidat(e) ou par les autorités chargées de la formation dans le pays d'origine. Ces formalités sont prévues par les textes réglementant le fonctionnement de l'ENM, il n'est pas possible d'y déroger.

PRESTATION DE SERMENT

Il est également obligatoire pour les stagiaires effectuant tout ou partie de leur formation par un stage en juridiction française de prêter, devant la cour d'appel, le serment prévu par la loi du 11 juillet 1975 selon lequel ils sont tenus de conserver le secret des travaux et actes judiciaires.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour chacune des formations en France, l'ENM perçoit, pour chaque magistrat étranger ou participant, des frais pédagogiques dont le montant est indiqué dans le descriptif de chaque action de formation du catalogue annuel. Un devis est établi pour chaque demande.

Ces frais pédagogiques sont déterminés par une délibération du Conseil d'administration de l'ENM, qui seule fait foi sur le tarif réellement applicable. Les tarifs indiqués au présent catalogue peuvent ainsi évoluer en fonction de cette délibération.

Le règlement des formations se fait exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou **au plus tard un mois avant le début de la formation**. Il est impératif que le règlement soit parvenu à l'Agence comptable de l'ENM en amont de la formation.

Il n'y a pas de frais d'annulation, les frais pédagogiques sont dus, quel que soit le format de la formation (en présence ou à distance). Seule une annulation de la responsabilité de l'ENM peut entraîner un remboursement, si la formation ne peut être reportée ou décalée dans le temps.

PRISE EN CHARGE DES STAGIAIRES

En général, ces frais pédagogiques ne sont pas imputés directement aux stagiaires, mais sont versés à l'ENM soit par les autorités dont ils dépendent, après acceptation du devis transmis par l'ENM, soit par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, lorsque les magistrats bénéficient d'une bourse du gouvernement français dans le cadre de la coopération internationale. Dans ce dernier cas, les aspects matériels de leur séjour en France sont gérés par un organisme conventionné par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le plus souvent :

CAMPUS France
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris
www.campusfrance.org – etablissement@campusfrance.org
Tel : +33 (0)1.40.40.58.58

CADRE JURIDIQUE

Loi n°75-631 du 11 juillet 1975 relative aux stages des magistrats et futurs magistrats étrangers.

photo

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplir en lettres capitales noires.

Le règlement des formations se fera exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou au plus tard un mois avant le début de la formation.



Adresse postale
8 rue Chanoinesse
75004 PARIS
Tél : +33 (0)1 44 41 88 24
enm-info-di@justice.fr

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SOUHAITÉE :

DATES DE LA FORMATION : du au

ÉTAT CIVIL	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
NOM DE FAMILLE :	NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES :ans	DATE D'ENTRÉE DANS LA MAGISTRATURE (ou autre) :
PRÉNOM :	DISCIPLINE :	EMPLOI ACTUEL :
DATE DE NAISSANCE :	DIPLÔME DÉLIVRÉ (indiquez votre diplôme le plus élevé) :
NATIONALITÉ :	LIEU D'OBTENTION :	PAYS D'EXERCICE DES FONCTIONS :
CIVILITÉ : MADAME <input type="checkbox"/> MONSIEUR <input type="checkbox"/>	DATE D'OBTENTION :	

COORDONNÉES
DOMICILE FAMILIAL (adresse postale) :
.....
TÉLÉPHONE : E-MAIL :
ADRESSE PROFESSIONNELLE :
.....
TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL :
E-MAIL :

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS
CONNAISSANCE DU FRANÇAIS : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui appris à (nom et lieu de l'établissement) :
.....
NIVEAU ACQUIS :
Lu : BON <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FAIBLE <input type="checkbox"/>
Écrit : BON <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FAIBLE <input type="checkbox"/>
Parlé : BON <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FAIBLE <input type="checkbox"/>

MOTIVATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ENM ?

.....

.....

.....

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ENM (le cas échéant, laquelle) ?

.....

FINANCEMENT : À REMPLIR OBLIGATOIREMENT

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Par le participant : (Précisez nom et adresse)
- Par l'Ambassade via Campus France
- Par l'Ambassade via autre : (Précisez nom et adresse)
- Autre : (Précisez nom et adresse)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait pris en considération, je m'engage à me conformer aux directives générales de la scolarité de l'ENM.
J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

à.....le.....

SIGNATURE DU CANDIDAT :

VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

à.....le.....

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER CULTUREL, AU CHEF DE MISSION OU AU MAGISTRAT DE LIAISON

AVIS SUR LA CANDIDATURE :

Au vu des fonctions exercées par le candidat, de son organisme de rattachement, de la formation demandée, je donne un avis à cette candidature :

TRÈS FAVORABLE FAVORABLE DÉFAVORABLE

LE NIVEAU DE FRANÇAIS DU CANDIDAT EST :

Lu : BON MOYEN FAIBLE

Écrit : BON MOYEN FAIBLE

Parlé : BON MOYEN FAIBLE

OBSERVATIONS

DATE :
SIGNATURE :

.....

Tout formulaire incomplet sera retourné par l'ENM

CALENDRIER 2024

1^{ER} SEMESTRE

- Du 22 au 26 avril : Violences au sein du couple
 Du 13 au 17 mai : Litiges de propriété intellectuelle : fondamentaux et pratiques
 Du 21 au 24 mai Arbitrage international
 Du 27 au 31 mai : Découverte de la justice française (+stage en juridiction du 3 au 5 juin)
 Du 10 au 14 juin : Droit international de la famille
 Du 17 au 28 juin : Formation de formateurs (Paris/Bordeaux)

2^{EME} SEMESTRE

- Du 23 au 27 septembre : L'enquête économique et financière
 Du 30 sept. au 4 oct. : Traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
 Du 7 au 11 octobre : La criminalité organisée et coopération judiciaire
 Du 14 au 18 octobre : Enquêter et poursuivre : les enjeux de la justice pénale internationale
 Du 21 au 25 octobre : Découverte de la justice française (+ stage en juridiction du 28 au 30 octobre)
 Du 4 au 8 novembre : Justice et protection de l'environnement
 Du 18 au 22 novembre : La corruption : détection, prévention, répression
 Du 2 au 6 décembre : La cybercriminalité
 Du 9 au 13 décembre : Organisation d'un institut de formation judiciaire (Bordeaux)
 Du 16 au 20 décembre : Management judiciaire

Focus : les cycles de formation

Cycle d'Études Judiciaires Européennes CEJUE (Paris/Europe)

- Module 1 : Les défis de la construction européenne – 22 et 23 janvier
- Module 2 : Le fonctionnement des institutions européennes – 26 et 27 février
- Module 3 : Déplacement à Strasbourg et Luxembourg – 25 au 27 mars
- Module 4 : Justice et affaires intérieures – 13 et 14 mai
- Module 5 : Droits fondamentaux et Etat de droit – 24 et 25 juin
- Module 6 : Droit commercial, droit civil – 23 et 24 septembre
- Module 7 : Déplacement à Bruxelles et La Haye – 18 et 19 novembre
- Module 8 : Coopération européenne et lutte contre les organisations criminelles – 9 et 10 décembre

Cycle civil spécialisé

- Module 1 : Litiges de propriété intellectuelle : fondamentaux et pratiques – 13 au 17 mai
- Module 2 : Arbitrage international – 21 au 24 mai
- Module 3 : Droit international de la famille – 10 au 14 juin

Cycle pénal spécialisé

- Module 1 : L'enquête économique et financière – 23 au 27 septembre
- Module 2 : Traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente – 30 septembre au 4 octobre
- Module 3 : La criminalité organisée et coopération judiciaire – 7 au 11 octobre



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex France - T. +33 (0)5 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris France - T. +33 (0)1 44 41 88 20

enm.justice.fr    